

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 460 216

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 79 16964**

(54) Profil de jante pour cycles ou cyclomoteurs.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). B 60 B 21/10, 1/10, 5/02.

(22) Date de dépôt 29 juin 1979.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 4 du 23-1-1981.

(71) Déposant : FERRARY Jean-Paul, résidant en France.

(72) Invention de :

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Armengaud Aîné,
3, av. Bugeaud, 75116 Paris.

La présente invention est relative à une jante pour cycles et vélo-moteurs, et elle vise plus particulièrement un profil original pour une telle jante.

A l'heure actuelle la plupart des cycles sont pourvus de pneumatiques classiques du type à tringles. Cependant le développement récent de boyaux peu fragiles, faciles à réparer, tend à généraliser l'utilisation, en dehors des milieux de la compétition, de ce type de boyaux. Or on sait que les boyaux sont collés sur des jantes spéciales qui ne peuvent pas, bien entendu, être utilisées pour monter des pneus classiques. Cette exigence a donc tendance à freiner le développement des nouveaux types de boyaux mentionnés ci-dessus étant donné que l'utilisateur doit, pour passer du pneu classique à tringles au boyau, acheter un nouveau jeu de jantes. La présente invention se propose de résoudre ce problème en apportant un nouveau type de jante conçu de façon à pouvoir recevoir indifféremment des pneus à tringles classiques et des boyaux.

L'invention vise donc une jante pour cycles et cyclomoteurs caractérisée en ce qu'elle comporte d'une part des surfaces destinées au collage d'un boyau, et d'autre part, des logements destinés à recevoir les tringles d'un pneu classique.

Selon une caractéristique de cette invention, la longueur, mesurée sur la section droite du profil de la jante, des parties destinées au collage du boyau est d'au moins 1 cm environ.

Selon l'invention, les logements prévus pour recevoir les tringles d'un pneu classique sont de deux types : des logements internes recevant provisoirement ces tringles lors de la mise en place du pneu, et des logements périphériques dans lesquels sont positionnées définitivement ces tringles.

La jante selon l'invention peut être réalisée en tout matériau voulu. De préférence, elle est réalisée soit en matières plastiques renforcées, soit en alliage léger.

D'autres caractéristiques et avantages de cette invention ressortiront de la description faite ci-après en référence au dessin annexé dont la figure unique représente en coupe, à échelle agrandie, un profil de jante selon cette invention.

En se référant à cette figure, on voit que le profil de la jante selon l'invention comprend des surfaces (trois dans cet exemple de réalisation) 10, 10¹

et 12, destinées au collage d'un boyau B schématisé par des traits mixtes. Le Demandeur a constaté qu'il était nécessaire, quelle que soit la taille du boyau placé sur la jante, que la longueur, mesurée sur la section droite du profil, des parties 10, 10' et 12 destinées au collage du boyau, soit d'au moins 5 environ 1 cm. (l + l' + l'' = 1 cm).

Cette jante comporte par ailleurs des logements destinés à recevoir les tringles d'un pneumatique classique. Sur le dessin on a représenté schématiquement en T par des traits interrompus les tringles ou bourrelets du pneu classique.

10 Ces logements sont de deux sortes :

1 - des logements intérieurs 18, 18' destinés à recevoir provisoirement les tringles lors de la mise en place du pneu dans la jante, et

2 - des logements périphériques 16, 16' dans lesquels viennent se positionner les tringles lors de la mise en place définitive du pneu.

15 On remarquera que la jante selon l'invention comporte en son centre une partie relativement massive 14 pouvant être poinçonnée pour la mise en place des têtes des rayons de la roue. On diminue ainsi le prix de revient par rapport aux jantes classiques où il est nécessaire de percer la jante et de prévoir des oeillets de forme complexe pour la mise en place des rayons.

20 Il ressort de la description qui précède que l'invention apporte un profil de jante, de réalisation économique, pouvant recevoir indifféremment soit des boyaux, et notamment les nouveaux types de boyaux actuellement développés, peu fragiles et faciles à réparer, et des pneus classiques à tringles ou bourrelets.

25 La jante selon l'invention peut être fabriquée à partir de tout matériau voulu. On peut la réaliser en matières plastiques renforcées ou en alliage léger. Dans ce dernier cas, on peut obtenir le profil voulu par extrusion et l'on réalise ensuite la jante par cintrage et soudage bout-à-bout.

Il demeure bien entendu que cette invention n'est pas limitée aux exemples de réalisation décrits et représentés mais qu'elle englobe toutes les variantes.

REVENDICATIONS

- 1) Jante pour cycles et cyclomoteurs, caractérisée en ce qu'elle comporte d'une part des surfaces (10, 10¹, 12) destinées au collage d'un boyau et, d'autre part, des logements (16, 16¹; 18, 18¹) conçus de façon à recevoir les tringles du bourrelets d'un pneu classique.
5
- 2) Jante selon la revendication 1, caractérisée en ce que la longueur, mesurée sur la section droite du profil de la jante, des parties destinées au collage du boyau, est d'au moins 1 cm environ.
- 3) Jante selon l'une des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle comporte trois surfaces pour le collage d'un boyau : deux surfaces périphériques (10, 10¹) et une surface centrale (12).
10
- 4) Jante selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce que les logements prévus pour recevoir les tringles d'un pneu classique sont de deux types : des logements internes (18, 18¹) recevant provisoirement les tringles lors de la mise en place du pneu, et des logements périphériques (16, 16¹) dans lesquels sont positionnées définitivement les tringles.
15
- 5) Jante selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle comporte une partie centrale relativement massive (14) pouvant être poinçonnée pour recevoir les têtes des rayons.
20
- 6) Jante selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisée en ce qu'elle est réalisée en alliage léger, par extrusion du profil, suivie de son cintrage et d'un soudage bout-à-bout.
- 7) Jante selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisée en ce qu'elle est réalisée en matières plastiques renforcées.
25

2460216

